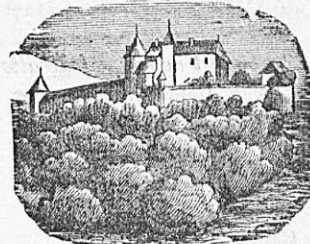




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50  
          » . . . 6 mois, » 2.50  
Etranger . 1 an, » 9.—  
          » 6 mois » 5.—  
          payable d'avance.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6<sup>07</sup> 10<sup>45</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>10</sup> 8<sup>52</sup> — BULLE, arr. 8<sup>55</sup> 1<sup>30</sup> 4<sup>25</sup> 8<sup>20</sup> 10<sup>50</sup>

**ANNONCES**  
Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.  
RÉCLAMES: 30 cent. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

**combustibles.**

de flamme.  
des divers.  
pour chauffage cen-

gaz.  
des de lignite.  
industrielle.  
Anthracite.  
de bois.

CHEZ  
**REMY**  
voiturier  
**BULLE** [918]  
très modérés.

**ANT-D'OR**

ère qualité  
our-de-Lys, Bulle.  
de,  
**Léon PASQUIER.**

**de table du Tessin**

**premier choix.**  
d'env. 5 kg. Fr. 2.—  
          » 10 » 3.50  
          » 15 » 5.—  
c. remboursement.  
inois pr. faire du vin  
en corbeilles à Fr. 20.—  
de Lugano (H42180)1006  
fano Notari, Lugano.

**agerie à vendre**

avec magasin, située seule,  
contrée très importante et  
grande clientèle.  
aires prouvées.  
offres à l'agence de publicité  
t Vogler, Fribourg, sous

**DEMANDE**

de 15 à 16 ans, brave et  
aider au ménage.  
u bureau du journal. [1032]

**VENDRE**

4 bons chevaux, avec  
ne 2 chars de campa-  
es à ressorts.  
entitions de paiement.  
l'Auberge de Sorens.

**nt d'arriver**

(H613B)1037

**res fruitiers**

e-Ville, à Broc.

**louer :**

ut de 2 chambres, cuisine,  
ainsi qu'un grand atelier  
u bureau du journal. [1042]

**mande à louer**

fort appartement de  
isine et dépendances, pour le  
ri.  
offre au bureau du journal.

**mmelière.**

nde, pour un agréable café  
**sommelière** connaissant  
— S'adresser immédiatement  
journal qui indiquera. [1057]

**louer :**

ement, un atelier et  
bres meublées. — S'a-  
fé des Chemins de fer.  
[1058]

**vendre**

poussette.  
u bureau du journal. [1061]

**louer :**

ambre meublée, indé-  
sitnée au soleil.  
t à une personne de bureau.  
u bureau du journal qui indi-  
[1065]

ÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE

BULLE, le 27 octobre 1905.

## L'esclavage scolaire.

Puisqu'un mouvement important se produit en faveur des écoliers, puisque des pédagogues compétents se sont élevés avec énergie contre l'abus des devoirs d'école, imposés aux enfants, il faut absolument encourager cette initiative et revenir sur cette question, afin que l'oubli ne puisse s'emparer.

Ce n'est pas seulement dans les journaux, c'est surtout dans les familles que les réclamations se font entendre.

Un citoyen de Bulle disait dernièrement : — Mes enfants passent leurs soirées à faire des devoirs et à étudier leurs leçons et comme ils tiennent à éviter les observations et les mauvaises notes, ils sont même parfois obligés de se lever le matin de bonne heure pour achever leurs travaux.

A La Tour de Trême, une mère de famille qui a huit enfants me faisait la même réflexion dans ces termes : — Nous serions bien heureux, quoique le travail soit dur pour subvenir à l'entretien de tant de marmots, nous serions bien heureux si l'école ne nous prenait pas tant de temps et tant d'argent. La fourniture des livres et cahiers grève lourdement le budget d'un ménage et puis, tous les soirs notre chambre ressemble à une salle d'étude.

On ne saurait croire combien ces petits se fatiguent et combien ils emploient de papier.

Si l'on voulait poursuivre une petite enquête, il serait aisé de réunir un nombre plus que suffisant de récriminations pour faire réfléchir les autorités scolaires.

Je sais bien que la question est complexe et

qu'à elle se rattachent nombre d'autres considérations.

Ainsi, on nous dit que l'instruction doit être donnée surtout pendant les heures de classe. Cela est parfaitement juste; mais pour que cet enseignement soit fructueux, il est absolument nécessaire de le rendre attrayant et pour cela, d'avoir des maîtres qui soient de vrais pédagogues possédant le don de faciliter chez l'enfant et de développer les facultés d'assimilation. En un mot il faudrait exiger beaucoup de l'instituteur généralement trop peu rétribué.

Je m'étais permis, dans un article précédent, d'exprimer le désir que l'enseignement du dessin soit plus répandu. Cette branche est tellement attrayante que la plupart des écoliers s'y adonnent sans en avoir reçu la moindre notion. Et quels avantages ne procure-t-elle pas? C'est une leçon de choses constante, et c'est un peu du système Froebel sans qu'on puisse lui attribuer les inconvénients qu'on reproche parfois à ce dernier. Et puis le dessin intéresse l'élève en devenant pour lui une sorte de récréation.

Nous ne pouvons nous passer de l'instruction, cela est bien évident, et les efforts auxquels sont soumis les enfants pour atteindre ce but sont dans leur propre intérêt afin qu'ils soient armés dans la lutte pour la vie. Mais si le soldat doit être exercé et entraîné pour les jours de grandes batailles, il faut pourtant qu'il soit frais et dispos et ce serait déplorable de le fatiguer outre mesure, de l'éreinter.

Or il semble précisément que nos futurs citoyens sont soumis à ce néfaste surmenage qui arrive à deux principaux résultats également funestes : entraver le développement physique de l'enfant et le dégoûter de l'étude.

Il faut à l'enfant beaucoup de sommeil, il faut

laisser son corps s'ébattre joyeusement, grandir et se fortifier par l'exercice et le plein air. On l'a assez répété; c'est pourquoi je n'insisterai pas.

Mais il faut aussi développer chez lui le goût de l'étude et le sens de l'observation. Voilà pourquoi dans un des derniers numéros de ce journal je traitais également un sujet qui se rattache d'une façon intime à l'enseignement scolaire, je veux parler des lectures. Il est notoire qu'on apprend bien plus facilement, qu'on comprend bien mieux dès l'âge de quatorze ou quinze ans qu'à huit ou à dix ans. J'ai même vu des enfants dans leur douzième année sachant tout juste lire et écrire, arriver plus tard les premiers au polytechnicum de Zurich.

On comprendra bien mieux maintenant l'importance de bibliothèques communales judicieusement composées; car les jeunes gens auront ainsi l'occasion d'étudier et de se développer pour les examens du recrutement, puisque ces fameux examens servent à stimuler entre cantons l'instruction populaire, à faire naître l'émulation entre les états.

Et puis, une fois prise, l'habitude de lire, celle-ci ne se perdra plus et contribuera plus qu'on ne saurait le dire au développement intellectuel de nos populations.

Je n'ai aucunement la prétention d'offrir à la direction de l'Instruction publique un remède infailible contre le surmenage des enfants, tout leur assurant la possession des connaissances indispensables à notre époque; mais il faut avouer franchement que ce surmenage existe, qu'il est constaté par des spécialistes capables.

Il n'y a donc pas à hésiter : le mal appelle un remède et il sera probablement nécessaire de revenir encore sur ce sujet de la plus haute importance.  
A. DESRIEUX.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 171

## Diane la Pâle

Par Jules MARY

Tous ces visages anxieux, mais souriants, penchés, leur disent où ils sont, leur disent qu'ils sont sauvés. Au-dessus d'eux, c'est bien le ciel bleu, le ciel bien parsemé d'étoiles, et cet air froid qui les pénètre et qui les vivifie, c'est la montagne qui le leur envoie. Ils sont sauvés! Ils sont sauvés!...

Ils se soulevèrent sur leurs bras affaiblis.  
Ils s'aperçurent!  
Et soudain revient à leur esprit ce qui s'est passé.  
Leurs yeux emplis de larmes se disent une dernière fois ce que, dans le délire de l'agonie, leurs lèvres ont tant répété tout à l'heure :

— Je t'aime!  
Mais ils tendent l'un vers l'autre leurs mains tremblantes, et Claire murmure à l'oreille de Philippe :  
— Pourquoi ne suis-je pas morte! J'étais heureuse!...  
Il ne répondit rien.  
Il pense qu'après cet avertissement reçu de Claire, après cet

avis que Claire a reçu de lui, la vie n'est plus possible. Voir Claire à un autre, et cet autre est son père!  
— Non non, cela ne sera pas!... dit-il, égaré.  
Et tous deux fondent en larmes, tous deux ils regrettent les horribles ténèbres de la galerie sinistre, tout à l'heure témoins de leur suprême félicité.  
Ils regrettent le cancheur évanoui.  
Ils regrettent la mort qui n'a pas voulu d'eux.

Diane, après la scène violente qu'elle avait eue avec son frère, après la révélation faite par Antonio du passé de Bartoli, du crime de l'homme qui allait épouser sa sœur, Diane, nous l'avons dit, était restée anéantie.

Antonio avait pris la fuite.  
Lorsque la jeune fille put remettre un peu d'ordre dans ses idées, elle courut tout de suite à la mine.  
Dans quel but? Que voulait-elle y faire?  
Elle ne le savait pas.

Eviter la catastrophe, il n'était plus temps. La catastrophe venait de se produire, et s'il devait y avoir des victimes, le sort les avait désignées.

Elle errait ainsi, au hasard, sans but, poussée vers l'Aiguillette par le désir de savoir ce qui s'y était passé, et redoutant d'y entrer parce qu'il lui semblait qu'en l'apercevant tout le monde allait se précipiter vers elle et lui crier :

— L'homme qui peut-être va plonger cent familles

dans la misère et dans le deuil, ce misérable, c'est Antonio, c'est ton frère... Tu le savais... Tu es sa complice!...

Les ouvriers se pressaient autour des bâtiments.  
Beaucoup voulaient descendre. Bartoli, tout à l'heure, l'avait défendu, et les chefs mineurs avaient beaucoup de peine à faire respecter ses ordres, à empêcher les imprudences, à maintenir un peu de discipline.  
Elle se glissa dans les rangs pressés des houilleurs.  
En la voyant, on s'écarta avec respect.  
Et elle entendit que l'on murmurait sur son passage :  
— La pauvre, qui sait si elle ne va pas se trouver seule!

D'autres ajoutaient :  
— Heureusement qu'elle est folle, elle ne comprendra pas le malheur qui lui arrive!

Elle tressaillit.  
Que voulaient dire ces gens et de quel malheur parlaient-ils?

Des groupes se forment, où l'on cause à voix basse. Elle s'approche, essayant d'écouter, de surprendre quelques mots.

Mais on se tait brusquement, lorsqu'on la voit. Et des regards pleins de compassion se tournent vers elle.

Pourquoi ces silences subits? Pourquoi cette pitié? Tout à coup elle entend un grand bruit autour de la fosse; ce sont les mineurs qui remontent par les échelles,



CONFÉDÉRATION SUISSE

Le budget de la Confédération. — Voici le budget de la Confédération pour 1906, tel que l'a adopté le Conseil fédéral :

RECETTES	
Revenus des immeubles et des capitaux.	
Immeubles	Fr. 1,245,190
Capitaux	2,600,979
	3,846,169
Administration générale.	
Chancellerie fédérale	35 000
Tribunal fédéral	40,000
	75 000
Départements.	
Département politique	17,500
Département de l'intérieur	47,900
Département de justice et police	634,800
Département militaire	3,536,640
Département des finances et des douanes	55,239,000
Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture	532,550
Département des postes et des chemins de fer	57,244,200
	117,252,590
Imprévu	16,241
Total des recettes	121,190,000
DÉPENSES	
Service de la dette	
Administration générale.	
Conseil national	312,000
Conseil des Etats	38,000
Chancellerie fédérale	442,950
Tribunal fédéral	419,500
	1,319,450
Départements.	
Département politique	944,225
Département de l'intérieur	12,388,181
Département de justice et police	711,475
Département militaire	32,775,509
Département des finances et des douanes	7,109,575
Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture	6,060,918
Département des postes et des chemins de fer	56,611,549
	116,601,432
Imprévu	36,678
Total des dépenses	123,815,000
Total des recettes	121,190,000
Excédent de dépenses présumé	2,625,000

Zurich. — Imprudent. — Lundi après midi, un jeune Italien, a perdu la vie d'une horrible ma-

Leurs camarades se pressent autour d'eux. On les interroge. On oublie Diane pendant un instant et Diane s'approche. — M. Philippe est pris sous l'éboulement... Mlle Claire est avec lui. On ne distingue aucuns signaux, on ne perçoit aucuns cris... Ils sont morts... Et s'ils ne sont pas morts, il faudrait un miracle pour les sauver, car le feu est à la mine... Une seule galerie restait ouverte, par où, s'ils avaient été vivants, ils auraient pu s'échapper, et il a fallu barrer cette galerie, pour empêcher le feu de se propager dans le puits de descente et de causer une épouvantable catastrophe... Pour sauver ses ouvriers, il a fallu que M. Bartoli sacrifiât sa fiancée et son fils qu'il aimait tant !... Voilà les horribles choses qui parviennent jusqu'à l'oreille de Diane ! Claire est morte ! Philippe est mort ! Et c'est Antonio qui les a tués !... Philippe, le fils de son bienfaiteur ! Claire, sa sœur ! — Ah ! l'infâme ! l'infâme ! dit-elle. Et elle se voile les yeux de ses deux mains comme si elle ne voulait plus rien voir autour d'elle. Elle s'éloigna, afin de pleurer sans être vue. Et tout à coup elle aperçoit Antonio qui se mêle à la foule des ouvriers. Son sinistre visage est d'une pâleur mortelle. Il a changé de vêtements. Il a quitté ceux qu'il

nière. Il s'était glissé inaperçu sur les voies de la gare à Zurich et s'était suspendu derrière le dernier wagon d'un train en formation. Le conducteur ne s'était rendu compte de rien. A une secousse subite du convoi, l'imprudent fut jeté à terre et passa sous les roues. Quand on le releva ce n'était plus qu'un amas de chair informe.

Soleure. — Lundi soir, à 8 h. 36, le train de marchandises n° 3675, qui entrait sur les voies de garage de la gare de Bâle, a déraillé.

Sept wagons ont été jetés hors des rails. Le serre frein Spillmann, de Bâle, a été tué.

La circulation Olten Bâle est interrompue pour le moment. Les dégâts matériels sont importants.

Valais. — Le Conseil fédéral a nommé chef du télégraphe et du téléphone à Martigny-ville, M. A. Pillonel, de Sevelz (Fribourg), actuellement télégraphiste à Sion.

Neuchâtel. — Tir cantonal neuchâtelois. — Le tir cantonal neuchâtelois aura lieu du 15 au 24 juillet 1906, à Neuchâtel. La corporation des tireurs et les membres du comité d'organisation ont souscrit le capital de garantie qui s'élève à 20,700 fr. La date de 1906 coïncide avec le 500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la première société de tir à Neuchâtel, la Compagnie des arbalétriers, en 1406, à laquelle succédèrent vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle les Compagnies des fusiliers et des mousquetaires encore existantes.

Genève. — Effondrement d'un plancher. — Mardi matin, à Sécheron, quinze ouvriers étaient occupés, dans un bâtiment que fait construire la Société des nouveaux moulins de Sécheron, à monter une batterie, sur un plancher du second étage. Cinq d'entre eux se trouvaient au pied de l'énorme pièce de bois que les dix autres allaient soulever dans un même élan. Au moment où le contre-maître donnait le signal, la secousse produite par l'effort des hommes fit céder une partie du plancher en béton armé. Les dix ouvriers sont précipités dans le vide, avec les pièces de la batterie et divers matériaux ; tous s'abattent sur le plancher du premier étage, qui, cédant à son tour les entraîne jusque sur le sol.

Les dix hommes sont blessés ; sept assez grièvement ; la vie de l'un est en danger.

ÉTRANGER

Russie. — On mande de Poltawa au Vestnik : La grève est générale. Certaines écoles sont fermées. Les journaux n'ont pas paru jeudi.

— Les ouvriers du chemin de fer Varsovie-Vienne ont adhéré à la grève générale des employés de chemins de fer. La circulation a dû cesser depuis jeudi.

portait tout à l'heure lorsqu'il a été surpris par Persillard et Jactain et qui étaient tachés de sang, souillés de la boue de la fosse où il avait préparé son crime.

Un foulard entoure son cou et cache la morsure, cette carte de visite que Persillard lui a laissée au moment où il a senti qu'Antonio échappait à son étreinte.

Elle se précipite vers lui. Elle lui prend la main, avec une force étrange.

— Il se retourne. Il veut se dégager. Il ne le peut.

— Diane ! que veux-tu ?

— Tu as tué Philippe ! Tu as tué ta sœur !

Elle sent qu'il tremble horriblement.

Il balbutie :

— Philippe ! que m'importe ! Je le hais ! Mais Claire !

— Claire était avec lui, dans la mine, au moment de l'explosion. L'explosion a amené un éboulement. Ils sont ensevelis sous les décombres. Le feu est à la mine. Ils sont perdus... Ils sont morts...

— Mon Dieu ! dit le misérable.

La grandeur de son crime maintenant l'épouvante.

Il a voulu frapper l'assassin de son père. Il n'a frappé que le fils, innocent. Et, en frappant ce fils, il a tué Claire, sa propre sœur !

Si peu accessible qu'il fût au remords ou à la pitié, il restait effaré devant Diane qui ne lâchait pas son bras.

(A suivre.)

— Toutes les communications de Saint-Petersbourg avec l'étranger sont coupées.

Les usines Poutilow et Kolpino, les fabriques Alexandrowski et Newski sont aujourd'hui en grève. La situation à Saint-Petersbourg s'aggrave d'heure en heure.

La population est très inquiète. Les portiers ont reçu l'ordre de fermer les portes à la tombée de la nuit par crainte de pillage. Les stations des lignes de chemin de fer qui fonctionnent encore sont placées sous la direction militaire. Des masses énormes d'ouvriers qui allaient à la ville chercher du travail sont retenus en route par suite de la grève et se trouvent dans une situation déplorable. La poste refuse de recevoir les journaux, les colis et une partie de la correspondance.

Des patrouilles circulent dans les rues.

— Les communications télégraphiques entre Saint-Petersbourg et Kharkhoff sont interrompues.

La circulation des trains a cessé sur toutes les lignes de Pologne, ainsi que sur la ligne St-Petersbourg Vilna-Wirballen, et sur celle de St-Petersbourg Vilna Varsovie. Les communications postales sont également interrompues pour les lettres venant d'Allemagne. On recommande la route Stockholm Abo.

On mande de Kieff que la circulation est suspendue sur les chemins de fer du Sud Ouest ; elle a également cessé sur les lignes St-Petersbourg-Riga, St-Petersbourg Reval et Mittau-Windau.

— L'Evening Standard publie la dépêche suivante :

On annonce qu'une tentative de mutinerie s'est produite à bord du cuirassé Catherine, ainsi qu'à la forteresse d'Odesa. Il y aurait plus de 400 arrestations.

Chili. — L'émeute à Santiago. — Dans une collision qui a eu lieu à Santiago de Chili entre la police et les participants à un meeting, il y a eu plusieurs morts et une centaine de blessés. Les troupes étant actuellement en manœuvres on dut armer les pompiers pour rétablir l'ordre. Deux cents arrestations ont été opérées. Les troupes sont arrivées le lendemain matin. Les manifestants ont assailli un train dont ils ont fait dérailler la locomotive. La plupart des magasins sont fermés. La police garde les journaux Mercurio, Diario et Illustrato, qui sont favorables à l'impôt sur le bétail argentin, cause des troubles.

Asie. — La Chine armée. — Les grandes manœuvres chinoises ont commencé lundi. Les attachés militaires étrangers ont admiré les immenses progrès réalisés par les troupes chinoises ; ils déclarent extraordinaire le pas fait par elle depuis 5 ans.

— Un empereur sous séquestre. — Le Daily Telegraph publie sous réserve la dépêche suivante de Shanghai :

« D'après des nouvelles de Pékin, l'impératrice-douairière a séquestré l'empereur, sous la surveillance de 4 gardes, à la suite de l'explosion d'une bombe à la gare des chemins de fer. »

Amérique. — Le canal de Panama. — Un des ingénieurs du conseil du canal de Panama a déclaré qu'il sera terminé en 1915. Il nécessitera 124,000 ouvriers. Le matériel mécanique français, qui a coûté trente millions de dollars, est déjà sans valeur.

GRUYÈRE

Votations fédérales. — Le peuple est appelé à élire, dimanche, les députés au Conseil national, les jurés fédéraux et les jurés cantonaux.

Les députés au Conseil national sont nommés pour une période de 3 ans et à raison de 1 membre par 20,000 âmes de population. Le canton de Fribourg forme les 21<sup>me</sup>, 22<sup>me</sup> et 23<sup>me</sup> arrondissements et délègue à Berne 6 députés. Dans le 21<sup>me</sup> arrondissement, l'entente entre partis politiques

ayant été conchert, à Mont et M. Diesbac conservateur, sans opposition sement a justice.

Tel n'est pas dissements, bi partis de l'opp diquer la poss nal. Mais l'ap point vorace c circonstances partisans.

C'est pour arrondissement per au renouv

Les jurés raison de 1 pr ou par fractio

Les cas de ree, mais ils vertu de la lo ral, assisté du

1° Des cas d tion, de révolu fédérales.

2° Des crim gens.

3° Des crim ou la suite de tion fédérale

4° Des faits res nommés p autorité en sa

Pour ce na du temps, au appareil de la quants devant

Durant ce des assises fé par le Tribuna de Stabio. Fa noise, les assis à juger et acq nois, comme e ans auparavant troubles de 18

La nominat cercle de justie la Gruyère, f Tour-de-Trém élire.

L'assemblée dans ces divers expérience et bien pour rem fédéraux.

Ce sont MM 1. ANDREY 2. DESBIOLI 3. DUPASQU de-Trém 4. GREMAUI 5. MAGNIN M 6. PÉGAITAZ

Tous les lib Gruyère iront la liste ci-deus

Les jurés également et à Population ou que commune des jurés auqu

Cette nomin candidate doit sissement can



communications de Saint-Petersbourg coupées.

et Kolpino, les fabriques de papier sont aujourd'hui en communication avec Saint-Petersbourg s'aggrave

inquiète. Les portiers ont fermé les portes à la tombée de nuit. Les stations des lignes qui fonctionnent encore sont en communication militaire. Des messages allaient à la ville cherchés en route par suite de la situation déplorable de recevoir les journaux, la correspondance.

C'est pourquoi le parti libéral-radical du 23<sup>ème</sup> arrondissement a décidé de s'abstenir de participer au renouvellement du Conseil national.

Les jurés fédéraux sont élus pour 6 ans, à raison de 1 préposé par mille âmes de population ou par fraction supérieure à 500.

Les cas de convocation de ce jury sont très rares, mais ils peuvent être très importants. En vertu de la loi fédérale de 1859, le Tribunal fédéral, assisté du jury, connaît en matière pénale :

1° Des cas de haute trahison envers la Confédération, de révolte ou de violence envers les autorités fédérales.

2° Des crimes et des délits contre le droit des gens.

3° Des crimes et délits politiques qui sont la cause ou la suite de troubles occasionnant une intervention fédérale armée.

4° Des faits relevés à la charge de fonctionnaires nommés par une autorité fédérale quand cette autorité en saisit le Tribunal fédéral.

Pour ce numéro 4, la Confédération, la plupart du temps, au lieu de mettre en branle le lourd appareil de la justice fédérale, renvoie les délinquants devant les tribunaux cantonaux.

Durant ce dernier quart de siècle, la réunion des assises fédérales a été rare. Elle fut refusée par le Tribunal fédéral lors de la fameuse affaire de Stabio. En revanche, après la révolution tessinoise, les assises fédérales, réunies à Zurich, eurent à juger et acquittèrent les accusés libéraux tessinois, comme elles avaient acquitté à Genève, trente ans auparavant, les citoyens compromis dans les troubles de 1864.

La nomination des jurés fédéraux se fait par cercle de justice de paix. Ainsi le III<sup>ème</sup> cercle de la Gruyère, formé des communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Riaz et Morlon, aura six jurés à élire.

L'assemblée du parti libéral-radical a choisi dans ces diverses communes six citoyens que leur expérience et la pratique des affaires désignent bien pour remplir dignement les fonctions de jurés fédéraux.

Ce sont MM. 1. ANDREY Alexandre, notaire, à Bulle. 2. DESBIOLLES Louis, négt., à Bulle. 3. DUPASQUIER Jacques, de Pliamont, La Tour-de-Trême.

4. GREMAUD Constant, charpentier, à Morlon. 5. MAGNIN Michel, aubergiste, à Riaz. 6. PÉGAITAZ Alexis, docteur, à Bulle.

Tous les libéraux-radicaux du III<sup>ème</sup> cercle de la Gruyère iront donc dimanche déposer dans l'urne la liste ci-dessus.

ayant été confirmée, les députés actuels : M. Dinichert, à Montilier, représentant du parti radical, et M. Diesbach, à la Schürra, candidat du parti conservateur, verront leur mandat se renouveler sans opposition. Le parti radical du 21<sup>ème</sup> arrondissement a ainsi son représentant et ce n'est que justice.

Tel n'est pas le cas dans les 22<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> arrondissements, bien que, dans ce dernier surtout, les partis de l'opposition pourraient aisément revendiquer la possession d'un siège au Conseil national. Mais l'appétit de nos conservateurs est à ce point vorace qu'ils ont su mettre à profit toutes circonstances pour assurer la nomination de leurs partisans.

C'est pourquoi le parti libéral-radical du 23<sup>ème</sup> arrondissement a décidé de s'abstenir de participer au renouvellement du Conseil national.

Les jurés fédéraux sont élus pour 6 ans, à raison de 1 préposé par mille âmes de population ou par fraction supérieure à 500.

Les cas de convocation de ce jury sont très rares, mais ils peuvent être très importants. En vertu de la loi fédérale de 1859, le Tribunal fédéral, assisté du jury, connaît en matière pénale :

1° Des cas de haute trahison envers la Confédération, de révolte ou de violence envers les autorités fédérales.

2° Des crimes et des délits contre le droit des gens.

3° Des crimes et délits politiques qui sont la cause ou la suite de troubles occasionnant une intervention fédérale armée.

4° Des faits relevés à la charge de fonctionnaires nommés par une autorité fédérale quand cette autorité en saisit le Tribunal fédéral.

Pour ce numéro 4, la Confédération, la plupart du temps, au lieu de mettre en branle le lourd appareil de la justice fédérale, renvoie les délinquants devant les tribunaux cantonaux.

Durant ce dernier quart de siècle, la réunion des assises fédérales a été rare. Elle fut refusée par le Tribunal fédéral lors de la fameuse affaire de Stabio. En revanche, après la révolution tessinoise, les assises fédérales, réunies à Zurich, eurent à juger et acquittèrent les accusés libéraux tessinois, comme elles avaient acquitté à Genève, trente ans auparavant, les citoyens compromis dans les troubles de 1864.

La nomination des jurés fédéraux se fait par cercle de justice de paix. Ainsi le III<sup>ème</sup> cercle de la Gruyère, formé des communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Riaz et Morlon, aura six jurés à élire.

L'assemblée du parti libéral-radical a choisi dans ces diverses communes six citoyens que leur expérience et la pratique des affaires désignent bien pour remplir dignement les fonctions de jurés fédéraux.

Ce sont MM. 1. ANDREY Alexandre, notaire, à Bulle. 2. DESBIOLLES Louis, négt., à Bulle. 3. DUPASQUIER Jacques, de Pliamont, La Tour-de-Trême.

4. GREMAUD Constant, charpentier, à Morlon. 5. MAGNIN Michel, aubergiste, à Riaz. 6. PÉGAITAZ Alexis, docteur, à Bulle.

Tous les libéraux-radicaux du III<sup>ème</sup> cercle de la Gruyère iront donc dimanche déposer dans l'urne la liste ci-dessus.

Les jurés cantonaux sont élus pour 6 ans également et à raison de un juré par 200 âmes de population ou par fraction supérieure à cent. Chaque commune procède à la nomination du nombre des jurés auquel elle a droit.

Cette nomination est importante et le choix des candidats doit être fait soigneusement et consciencieusement car la responsabilité de ces hommes

peut devenir grande, leur mission étant de juger leurs semblables.

Pour la ville de Bulle, le parti libéral-radical recommande la liste des 17 jurés cantonaux suivants :

- MM. 1. BLANC Léon, fils de Charles, négt. 2. BOSSON Alfred, agriculteur, en Palud. 3. BUCHS Pierre, agriculteur. 4. CASTELLA Emile, confiseur. 5. CROTTI Joseph, conseiller communal. 6. DUBAS Philippe, négociant. 7. GEINOZ Simon, docteur. 8. GLASSON Félix, syndic. 9. GLASSON Auguste, feu Edouard, négt. 10. GRETENER Jean, négociant. 11. KRETZ Alfred, aubergiste. 12. MOREL Charles, mécanicien. 13. PASQUIER Léon, feu Jean, anc. négt. 14. PERROULAZ Etienne, docteur. 15. PITTET Julien, négociant. 16. SOUVEY Benoît, ancien chef de gare. 17. ULDRY Jean, fils de Dominique, agriculteur.

Nous recommandons aux libéraux radicaux d'aller nombreux au scrutin pour y déposer les listes des jurés fédéraux et cantonaux et placer ainsi la balance de la Justice en de loyales mains.

Recrutement. — Les opérations du recrutement s'opèrent ces jours-ci à Bulle. Elles ont lieu sous la haute surveillance de M. le colonel Max de Diesbach. Les experts pédagogiques sont M. le professeur Eperon, de Cossonay, et M. Gukecht, de Morat. M. Léon Galley, de Fribourg, dirige les épreuves de gymnastique, pratiquées pour la première fois au recrutement.

C'était mercredi le tour des jeunes gens de Bulle, La Tour et Morlon à se présenter devant la Commission. Les résultats de la visite sanitaire sont satisfaisants, comparativement aux résultats d'autres districts. Tandis que dans la Singine, par exemple, la moyenne de l'aptitude a été de 30,5 % et 27,8 % et dans la Glâne, à Romont, de 41,6 %, elle s'est élevée à 53 % dans cette première journée. Mais cette moyenne a sensiblement fléchi pour la journée de jeudi, puisqu'elle est descendue à 37 %. Voici du reste le détail de ces résultats :

Journée du 25 octobre :

	Aptes	Renvoyés à 1 an.	Renvoyés à 2 ans.	Exempt. absolue.	Total.
Recrues	40	4	—	31	75
Ajournés	4	—	—	4	8
Incorporés	5	—	—	8	13
	49	4	—	43	96

Journée du 26 octobre :

	Aptes	Renvoyés à 1 an.	Renvoyés à 2 ans.	Exempt. absolue.	Total.
Recrues	27	3	—	40	70
Ajournés	2	—	—	5	7
Incorporés	6	1	—	13	20
	35	4	—	58	97

Le concert de dimanche. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, c'est dimanche que l'Harmonie de Lausanne donnera concert à l'Hôtel des Alpes de Bulle. Cette excellente société nous arrivera, à moins de changements imprévus, à 10 h. 10 min. le matin et sera reçue par notre fanfare.

Les deux sociétés se feront entendre sur l'une de nos places publiques, puis, dans l'après-midi, l'Harmonie exécutera dans la grande salle des Alpes le riche programme du concert.

Il y aura, cela va sans dire, foule pour écouter et applaudir les brillantes productions des artistes lausannois et témoigner à nos amis vaudois qu'ils sont les bienvenus à Bulle.

Prix du lait. — Le lait est à la hausse. Cela consterne et réjouit à la fois, selon que l'on envisage le fait. Les producteurs sont dans la joie, tandis que le simple particulier, qui n'a ni domaine, ni bétail, devra grever son budget de ce qui fait le bonheur des agriculteurs.

La Roche a vendu son lait 14,5 cent., plus 500 francs de location, mais avec frais de transport à Broc à sa charge.

A Bulle, le bruit court que le prix du lait va être augmenté. Puissent ces bruits ne pas être confirmés...

Postes. — Nous apprenons que Mlle Weitzell, commis de poste à Bulle, vient de donner sa démission et quittera le bureau à la fin de ce mois. Ce fonctionnaire se retire après bienôt trente ans de loyaux et fidèles services rendus à l'administration postale.

Toujours serviable et gracieuse envers le public, comme devraient l'être partout les employés des guichets, elle laisse en partant d'unanimes regrets, de même que, nous en sommes certains, son départ fera certainement un grand vide au bureau de Bulle, où elle est estimée et aimée de tous ses collègues, autant qu'appréciée par ses supérieurs. Nos vœux bien sincères l'accompagnent.

Carnets d'écurie. — Les propriétaires de taureaux primés sont informés qu'en attendant l'envoi des cahiers de certificats de saillies cantonaux et fédéraux, ils doivent inscrire les saillies dans les carnets d'écurie qu'ils ont l'obligation de tenir sous peine du retrait de la prime. Ces carnets sont fournis par les syndicats.

Dimanche 29 octobre

## Grand Concert

### HARMONIE LAUSANNOISE

## CERCLE

des Arts et Métiers DE BULLE

Dimanche 29 octobre 1905 à 8 h. du soir :

## Soirée familière

réservée aux membres du Cercle et à leurs familles.

1082] LA COMMISSION

## ACTIONS

On cherche à acheter un petit poste d'actions de la Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle. Offres avec prix à adresser sous poste restante F. A. 63, Bulle. [1080

### A louer :

une jolie chambre meublée, bien éclairée, chez A. DESBIOLLES, horloger, Bulle. [1078

### Location de domaine.

L'Administration communale de Botterens-Villarbeney exposera en location, pour le terme de 6 ans, le domaine de la Fin-Derrey, de la contenance de 7 poses et dans une situation des plus avantageuses. Les mises auront lieu lundi 30 octobre prochain, dès les 2 heures du jour, à l'Hôtel du Chamois, à Botterens. [1079] Par ordre : Le Secrétaire.

### A louer :

à des personnes tranquilles, un beau logement bien exposé au soleil, de 4 chambres, cuisine et dépendances, entre Bulle et La Tour. S'adresser au bureau du journal. [1083

### POUR personnes faibles et malades.

Malaga doré	à Fr. 2.— la bout.
» » sup.	3.— »
Madère	2.20 »
» sup.	3.20 »
Oporto vieux	3.50 »
Cognac fin	2.20 »
» fine champagne	3.— »
» » » sup.	4.20 »
Rhum Martinique	2.50 »
» Jamaïque	3.— »

Se recommande [1076

Francisco RIBES, à Bulle.



### Vente de bois.



Les communes de Pont-en-Ogoz et Villars d'Aory feront vendre, le **lundi 30 octobre** courant, dès 9 1/2 heures du matin, une quantité de billons, bois de harnement, moules et tas de branches préparés dans la forêt du Gibloux.

Rendez-vous de miseurs à l'entrée de la forêt. (H653B) 1088  
Les Conseils communaux.

### On demande

un bon scieur, actif et sobre. Entrée de suite. S'adresser au bureau du journal. [1086]

### SOUMISSION

L'Hospice de Marsens met en soumission la fourniture de 100 stères de bois de sapin et 100 stères de hêtre à livrer conformément au cahier des charges pendant le 1er trimestre 1906.

Les offres sous pli cacheté et portant la mention « soumission pour bois à brûler » seront reçues au bureau de l'Economat jusqu'au **15 novembre**, à 5 heures du soir. Marsens, le 25 octobre 1905. (H656B) L'Economat : Fra. REY.

### A louer :

un atelier et deux chambres meublées. — S'adresser au Café des Chemins de fer, Bulle. [1081]

### Vente de bois.



Le **vendredi 3 novembre** prochain, dès les 2 heures du jour, en Maison de Ville, à Rossinière, la Municipalité du dit lieu vendra en mise publique et aux conditions qui seront lues, 123 numéros de bois de sapin, situés dans la forêt du Léranchy, cubant environ 450 mètres cubes, cube forestier.

Rossinière, le 26 octobre 1905. (H2F) Greffe municipal.

### On demande

un bon charretier, sobre et sédentaire. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du journal. [1085]

Economiser le bouillon et utiliser celui-ci pour d'autres mets est possible en employant des



Cuite à l'eau simplement, ceux-ci donnent, en peu de minutes, une soupe d'un goût délicieux. — En vente chez **Hilaire Clerc, Grattavache.** [1075]

### On demande à louer

à Bulle, un joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, pour le courant de février. A dresser les offres au bureau du journal.



Société des carabiniers DE BULLE

Dimanche 29 octobre de 10 1/2 h. à 5 h. [1071]

### Tir à Volailles

réserve aux Sociétaires.

### A louer :

une bonne boulangerie, vente assurée. S'adresser au bureau du journal. [1000]

### A louer :

à la campagne, un petit logement à bon marché. Convient à 1 ou 2 personnes tranquilles qui seraient occupées en journée ou à épucher de la palette. Travail assuré toute l'année. Adresser les offres écrites au bureau du journal. [879]

# CHOCOLAT SUCHARD

SPECIALITÉS : MILKA & VELMA.

Souffrez-vous

## Rhumatisme articulaire

maux de reins, de dos, lumbagos ? employez :

## L'Emplâtre Rocco

Il vous apportera un rapide soulagement et une guérison certaine. — Exigez la marque "Rocco".

Fr 125 dans les pharmacies P. Gavin et A. Barras, à Bulle.



CHOCOLATS DE MONTREUX SECHAUD & FILS

au lait, au Moka, à la Noisette, à la Vanille. (H400M) [249]

## 3 Avantages

sont offerts grâce à mes achats en gros ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

- 1° la bonne qualité!
- 2° la bonne forme!
- 3° le bas prix!

	Nos.	Frs.
Souliers forts pour ouvriers, ferrés	40/48	6.50
Souliers à lacet pour messieurs, crochets, ferrés, solides.	40/48	8.—
Souliers de dimanche à lacet pour messieurs, avec bouts, solides et élégants	40/48	8.50
Souliers pour dames, ferrés, solides	36/43	5.50
Souliers de dimanche à lacet pour dames, avec bouts, solides et élégants	36/42	6.50
Bottines de dimanche pour dames, à élastiques solides et élégantes	36/42	6.80
Souliers pour garçons et fillettes, solides	26/29	3.50
Souliers pour garçons et fillettes, solides	30/35	4.50

Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement, constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'Étranger, sont à la disposition de tout le monde. Mon premier principe est de ne point tenir de marchandises de qualité inférieure, comme on en offre si souvent sous des noms fallacieux. — Garantie pour chaque paire. — Échange immédiat et franc. — Prix-courant avec plus de 500 illustrations, gratis et franco.

## Rod. Hirt, Lenzbourg.

La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

## Bidons à transporter le lait

système Zoug et autres, avec couvercles ordin. ou avec fermeture à levier.

Cuves à lait, coniques et droites.

## Seaux à traire et mesures à lait emboutis.

## Bassins pour rafraîchir le lait. Seaux à mesurer.

Le tout de qualité supérieure et de toute solidité. — Prix modérés. METALLWAREN-FABRIK ZUG S. A., ZOUG

Usine d'emboutissage, émaillage, étamage Plus hautes récompenses à de premières expositions (H4101Lz) [946]

## AUBERGE A VENDRE

Pour cause de départ, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques

## l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Romont,

comprenant grand bâtiment meublé, grange, écurie, deux caves, jeux de quilles et grands jardins.

Conditions de paiement avantageuses.

Les mises auront lieu au dit hôtel, **mardi 7 novembre 1905**, dès 1 h. de l'après-midi.

Conditions et renseignements : Bureau de Ch. Bosson, notaire, à Romont. (H4614P) [1054]

## Vêtements sur mesure

pour Pardessus, Complots, Redingote, Pantalon nouveauté, Pantalon d'équitation.

Gilets fantaisie.

Grand choix Nouveautés

Draperies Anglaise, Française et Suisse.

Echantillons à disposition.

Exécution prompte. — Travail soigné.

## A. FLEURY

Marchand-Tailleur

à la Villa Bertschy, BULLE.

## Sommelière.

On demande, pour un agréable café de Bulle, une sommière connaissant bien le service. — S'adresser immédiatement au bureau du journal qui indiquera. [1057]

## Mises publiques.

Pour cause de santé, les enfants de **Modeste Jolliet**, à Enlie, exposeront en vente en mises publiques, au **Café Gruyère** (chambre particulière), le **9 novembre prochain**, dès les 2 heures du jour, les immeubles qu'ils possèdent rière dite commune, comprenant maison d'habitation, grange et écurie en bon état, ainsi qu'environ 10 poses de terre de première qualité.

La vente aura lieu en bloc ou séparément, aux conditions qui seront lues avant les mises.

Cet immeuble avantageusement situé sur la place de la foire, conviendrait particulièrement pour un marchand de bétail ou tout autre industrie. (H611B) [1029]

Albeuve, le 9 octobre 1905.

Pour les enfants : **LOUIS JOLLIET.**

## MES CAFÉS

sont toujours fraîchement grillés chaque semaine. [160]

La livre depuis 0,80 cent.

MAGASIN

## Vve Louis Treyvaud

Grand'Rue 38, BULLE.

## Vente d'immeubles

**Lundi 30 octobre 1905**, de 2 à 4 heures après midi, la **Ville de Bulle** exposera à vendre aux enchères publiques, à l'**Hôtel de Ville**, une partie des **immeubles Ducas**, situés rue de la Stonge, soit la grange à transporter, une partie du fond sur lequel elle est construite et le jardin. [1060]

Les conditions de mises déposeront au bureau de ville, dès le **samedi 21 octobre**.

Le Secrétariat communal.

## Vente de bois

**Bouleyres** : Samedi 4 novembre : 500 billons sapin, 2 billons hêtre, 20 carrons, 60 stères hêtre et sapin et 60 tas de branches. (H640B) [1067]

Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.

L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

## On demande

de suite un fort jeune homme actif comme apprenti fromager.

S'adresser à Edouard ETIENNE, fromager, à Bémont près la Brévine (canton Neuchâtel). (H7F) [1070]

## A vendre :

une bonne jument noire de 4 ans, des Franches-Montagnes, garantie franche de tout vice, chez M. Clément PERROUD, à la Neirigue près Vuisternens. [1065]

## Raisins de table du Tessin

premier choix.

1 cassette d'env. 5 kg. Fr. 2.—  
2 id. > 10 > 3.50  
3 id. > 15 > 5.—

franco p. poste c. remboursement.

Raisins tessinois pr. faire du vin les 100 kg. en corbeilles à Fr. 20.— vendus en gare de Lugano (H42130) [1066]

Fils de Stefano Notari, Eugano.

GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE



ABONNEMENTS  
Suisse . . .  
Etranger . . .  
payable  
Prix du num  
On s'abonne  
bureaux

Le Conse  
que la nouv  
postaux fon  
chain. Il n'e  
jourd'hui le  
viee dont l  
sera fait. L  
sujet que de  
borne à pos  
cipes de l'in  
postes suis  
paiement et  
moyen de c  
gle l'organ  
uniquement  
postes une  
inspecteur  
nécessaire.  
seil fédéral  
Celle-ci n'a  
pouvons not  
consultant l  
de renseign  
res chargées  
on peut se  
sentuels qu  
fonctionnem  
L'organis  
la création  
rale des pos  
nombre de  
siège de cha  
Enfin les bu

FEUIL

## Di

Et comme  
— Au moie  
de moi, dit-ell  
— Tu n'os  
— Par tou  
le jure !  
Il comprit  
Il courba le  
Au même in  
et de femmes  
Quelqu'un v  
grands bras e  
Diane le re  
C'était Per  
Elle n'ente  
rent, en pass  
— A la vie  
Diane répé